

ANNEXE C.

D'après le budget supplémentaire 1920-21. Le chiffre des crédits votés par les présentes est de \$14,681,810.14.

CRÉDITS attribués par la présente loi à Sa Majesté pour l'exercice se terminant le 31 mars 1921, et services auxquels ces crédits sont affectés.

N° du crédit.	Service.	Crédit.	Total.
	FRAIS DE GESTION.	\$ c.	\$ c.
368	Bureaux des sous-receveurs généraux et des caisses d'épargnes rurales—Crédit supplémentaire.....	12,000 00	
	Impression des billets du Dominion—Crédit supplémentaire..	75,000 00	
	Impressions, publicité, inspection, messagerie, etc.—Crédit supplémentaire.....	60,000 00	
	Courtage pour achat de fonds d'amortissement—Crédit supplémentaire.....	1,000 00	
	Aide aux écritures au sujet du transport et de l'enregistrement des obligations de l'emprunt de guerre—Crédit supplémentaire.....	66,000 00	214,000 00
	GOUVERNEMENT CIVIL.		
369	<i>Administration de la Justice—</i> Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.....	10,000 00	
370	<i>Secrétariat d'Etat—</i> <i>Comité des Impressions des publications du gouvernement—</i> Traitement du président, à compter du 1er juillet 1920 jusqu'au 31 mars 1921, à \$4,500 par année.....	3,375 00	
	Traitement du secrétaire, à compter du 1er juillet 1920 jusqu'au 31 mars 1921, à \$1,500 par année.....	1,125 00	
	<i>Division des impressions et de la papeterie publiques—Dépense casuelle—</i> Fournitures d'impressions et de papeterie.....	1,700 00	
371	Frais de voyage.....	4,800 00	
	Honoraires d'avocat dans la cause Tessier.....	150 00	
372	<i>Ministère de l'Intérieur—</i> Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.....	57,500 00	
373	<i>Ministère de l'Immigration et de la Colonisation—</i> Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.....	10,000 00	
374	<i>Ministère des Postes—</i> Traitement pour le mois de mars 1921, d'un surintendant général du service des postes, au taux de \$5,400 par année, et de deux surintendants de division du service des postes, à raison de \$4,800 par année, chacun.....	1,250 00	
	<i>Dépense casuelle—</i> Aide aux écritures—Crédit supplémentaire.....	9,000 00	
	Impressions et papeterie—Crédit supplémentaire.....	5,000 00	
	Divers—Crédit supplémentaire.....	9,000 00	
375	<i>Ministère du Travail—</i> Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.....	20,000 00	
376	<i>Bureau du Haut-Commissaire—</i> Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.....	7,000 00	